

Le décret approuvant la fondation pour l'islam doit être attaqué pour inconstitutionnalité

écrit par Maxime | 10 décembre 2016



Je pense que le décret approuvant les statuts de cette fondation devrait être attaqué en justice pour illégalité et même, plus précisément, pour inconstitutionnalité.

En effet, la fondation pour l'islam est créée en violation du principe constitutionnel de laïcité, puisqu'il s'agit, pour les pouvoirs publics, de reconnaître un culte et de le financer, au moins indirectement en raison, notamment, des avantages fiscaux liés aux dons aux fondations reconnues d'utilité publique :

- réduction d'impôt pour l'ISF : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1478-PGP.html>
- réduction et crédit d'impôt pour l'IR : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5848-PGP>.

Autant de recettes fiscales qui échapperont à l'Etat français.

Le pouvoir « socialiste » témoigne ainsi d'une profonde méconnaissance, ou un mépris affiché, de l'identité française, de l'histoire de la France et des principes fondamentaux de

son gouvernement politique républicain.

Cette observation se vérifie également au niveau local.

En effet, à Niort, dans les Deux-sèvres, des élus socialistes ont voulu s'opposer au financement de travaux de rénovation d'un monument chrétien. La réponse de l'élus « les républicains » a été aussi cinglante que juste.

Il leur a en effet rétorqué que leur conception de la laïcité était biaisée, ce qui fait du bien à lire (à défaut de l'avoir entendu directement) dans les colonnes de « la Nouvelle République ».

En effet, généralement, cette critique est adressée à des islamophobes par des gauchistes, qui, en réalité, ignorent comment a émergé la laïcité, ou font mine de l'ignorer.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Actualite/Politique/n/Contenus/Articles/2016/12/07/Ca-ce-n-est-pas-de-la-laicite-c-est-de-l-intolerance-2929162>

« Lors de la séance du conseil municipal lundi soir, Pascal Duforestel et Christophe Poirier (groupe des élus républicains socialistes) se sont étonnés, au nom de la laïcité, de l'investissement (2,6 M €) consacré à la rénovation de l'église Notre-Dame. Ce qui leur a valu une réponse cinglante de Simon Laplace, élu délégué au patrimoine historique : «

Notre-Dame est un monument historique du XVe siècle, propriété de la Ville. La loi de 1905 impose aux collectivités l'entretien des édifices cultuels dont elles sont propriétaires, et l'état de l'église Notre-Dame impose justement des travaux de restauration et de sécurisation. La laïcité, ça n'est pas laisser un tableau de Bernard d'Agesci pourrir parce qu'il a le malheur de représenter un saint catholique. La laïcité, ça n'est pas stigmatiser les enfants de l'enseignement privé parce qu'ils ne fréquentent pas l'école publique. La laïcité, ça n'est pas laisser une église du XVe siècle s'effondrer sous prétexte que des croyants s'y rassemblent tous les dimanches. Ça n'est pas la laïcité, c'est de l'intolérance. Et c'est profondément contraire aux valeurs de la République, que, je crois, nous partageons

» ».

Ce faisant, implicitement, l'élus de droite a mis en relation la culture française et l'histoire de France : l'histoire de

la France est liée au christianisme.

Que ce soit au niveau local ou au niveau national, les pouvoirs politique et religieux ont longtemps collaboré pour construire la nation française et asseoir la stabilité de notre pays, ainsi que son rayonnement international.

Le christianisme et la monarchie ont ensemble permis la civilisation de l'Occident.

Ce n'est que lorsque ces fondements furent assez solides que la République a pu émerger pour améliorer le sort du peuple, en octroyant notamment à chacun la liberté de conscience et la liberté religieuse.

Nous ne devons cependant pas oublier ce que notre civilisation doit à la religion chrétienne, notamment quant à l'égalité entre les hommes et les femmes, qui fut largement amorcée dès les premiers temps de l'Ancien régime. Même la laïcité a été permise par ce passé chrétien :

<http://www.presence-mariste.fr/Laicite-Rendez-a-Cesar.html>

<http://www.presence-mariste.fr/Islam-et-laicite.html>

<http://www.presence-mariste.fr/La-laicite-plait-a-Dieu.html>

Elle doit aussi à la monarchie, qui, en confondant patrimoine privé et biens publics, ainsi qu'en faisant de la puissance publique un droit subjectif du souverain, a permis à ce dernier de mieux défendre les intérêts d'une nation naissante, au détriment cependant du bien être du peuple majoritaire.

Renier cet héritage, c'est renier la France.

L'islam n'a rien apporté de tel à la République, ni à la France. Se trouve-t-il quelqu'un sur la planète qui pourrait citer ne serait-ce qu'un seul bienfait que l'islam aurait apporté à la France et un seul pays où l'islam a permis la laïcité ?

Dans le même temps, pourtant, les « journées de la laïcité » offrent l'occasion à certains de marteler que « les extrémistes », islamophobes, propagent une conception fausse de la laïcité.

Certes, peu de gens défendent la vraie laïcité, celle qui distingue complètement la sphère de la morale religieuse et celle de la décision politique conforme aux principes républicains, mais ceux qui sont présentés comme des « extrémistes » sont plus proches de la vérité que les gauchistes, de Niort et d'ailleurs...